



MAIRIE DE MERCEY-LE-GRAND

n° 326

BULLETIN MUNICIPAL



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 29 AVRIL 2023

Présents : Mmes Christel ANTOINE, Danièle HENRY, Denise MARSOT, Nadia NICOLAS, Laure PALLAUD, Mrs Didier AUBRY, Christophe BONNEFOY, Denis BONNEFOY, Fabien CADOUX Florian BONNET, Sébastien LABOURO, Mickael LAMBLA, Serge SEGUIN,

Excusées avec procuration : Michèle FICHET et Audeline MOMY donnent respectivement procuration à Nadia NICOLAS et Laure PALLAUD.

MOT DU MAIRE : Fleurissement de nos deux villages

Vous êtes plusieurs à fleurir les abords de vos maisons, à les rendre visibles depuis la rue et ainsi à participer à un **meilleur embellissement** de notre commune et nous vous en sommes reconnaissants. Planter des fleurs, les entretenir, leur apporter du temps, de la patience, permet de se ressourcer et offrir ainsi un monde plus beau, plus chaleureux.

Au niveau communal, nous y participons aussi et c'est bien **tous ensemble** que nous avons réussi dans les années passées à gravir les échelons qui nous ont conduit à l'obtention d'une **troisième fleur en 2021 au Label des Villes et Villages Fleuris**.

Cette année, avec Thierry, notre employé communal, qui a la main de plus en plus verte, nous n'avons **planté que des vivaces** et quasiment dans de la terre directement. Seules quelques vasques demeurent mais elles sont de plus en plus réduites. Les entrées de nos villages sont accueillantes, bordées de fleurs, d'arbustes ou d'arbres selon les lieux. Nous avons des **lieux remarquables et remarqués** : carrefour de Lantenne, quartier des plantes aromatiques, abords de la salle polyvalente, de l'école de Mercey, abords de l'église ... la liste est de plus en plus longue Il nous reste à mettre du paillage pour limiter les arrosages. La tonte est réalisée régulièrement, mais nous avons laissé volontairement quelques endroits en **fauche différenciée, plus tardive** pour permettre que les pelouses fleurissent et offrent une plus grande diversité de couleur, de hauteur.

Continuons ensemble à créer une atmosphère plus gaie, plus belle, plus chaleureuse. Beaucoup de personnes qui traversent nos villages, qui s'y arrêtent, nous disent combien ce travail est valorisant, agréable et nous envie également.

Je tenais à vous le dire et à partager ces félicitations.

Poursuivons ainsi, chacun à notre façon, à rendre la vie plus belle !

Le Maire Didier AUBRY



DELIBERATIONS

CHOIX DES ENTREPRISES POUR REHABILITATION ENERGETIQUE, INSTALLATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES ET DEMANDE DE SUBVENTIONS

Le marché pour la réhabilitation énergétique a fait l'objet d'une publicité et mise en concurrence des marchés de travaux. Etudié en commission d'appels d'offre, le Conseil Municipal se prononce et **approuve à l'unanimité le choix des entreprises** retenues dont les offres ont été considérées comme les mieux disantes selon les critères économiques et techniques. A ce montant total des travaux de 393 311.85 € HT, s'ajoute un coût d'études et d'ingénierie de 43 136.33 € HT. **Le projet de réhabilitation énergétique globale s'élève à 436 448,18 € HT.** Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à réajuster les demandes de subventions auprès des différents organismes en conséquence.

	Entreprises proposées.	€ HT avec avenant
LOT 1 - ISOLATION EXTERIEURE, COMBLE ET PLAFOND SOUS SOL	JLG	132 680.59 €
LOT 02 - CHAUFFAGE GEOTHERMIQUE - FORAGE	LOON	87 825.00 €
LOT 03 - ETANCHEITE	BBS	9 823.73 €
LOT 04 - MENUISERIES	COINCENOT	64 356.83 €
LOT 05 - COURANT FORT ET FAIBLE - VENTILATION	DEMOUGE	49 918.30 €
LOT 6 - CHARPENTE	CHARDEYRONS	13 182.40 €
LOT 7 - PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES	KH ENERGY	35 525.00 €
TOTAL TRAVAUX		393 311.85 €

DEVIS POUR VOIRIE ET BORDURES RUE DE ROMAIN

La procuration établie par Audeline MOMY pour Laure PALLAUD ne sera pas utilisée lors de ce vote.

Florian BONNET, responsable voirie, propose de réaliser un aménagement de voirie au niveau du 3 rue de Romain avec la **mise en enrobé et la pose de bordures**. Il présente un devis de l'entreprise MOMY Paysage pour la pose des bordures d'un montant de 2 624 € HT (soit 3 148.80 € TTC) ainsi que le devis de l'entreprise COLAS pour l'enrobé d'un montant de 1 843 € HT (soit 2 211.60 € TTC).

Le total de ces deux devis est donc de 4 467 € HT et **5 360,40 € TTC.**

Le conseil municipal, après délibération et **à l'unanimité** valide les offres présentées, et autorise Monsieur le Maire à signer les devis.

REFERENT DEONTOLOGIE

La loi dite « 3DS » du 21 février 2022 prévoit que chaque élu local devra être en mesure à compter du 1^{er} juin 2023 de pouvoir consulter un référent déontologue chargé de lui apporter tout conseil utile au respect des principes déontologiques consacrés par la charte de l'élu local du code général des collectivités territoriales. Le centre de gestion du Doubs en lien avec l'association des Maires du Doubs et l'association des Maires ruraux du Doubs propose une solution clé en main qui sera apportée par des tiers indépendants afin de répondre aux exigences de professionnalisme, de rigueur, d'impartialité et d'indépendance. La commune s'engage à verser au centre de gestion, en cas de saisine, une contribution déterminée sur la base d'un tarif allant de 97 à 257 € par saisine traitée. L'exposé étant entendu, le Conseil Municipal délibère **à la majorité** (12 pour, 3 abstentions).

INFOS DIVERSES

RECENSEMENT CITOYEN : OBLIGATOIRE DES 16 ANS

Chaque Français, dès 16 ans doit faire le *recensement citoyen obligatoire* en mairie ou en ligne pour ensuite participer à la **journée défense et citoyenneté (JDC)**. S'il ne fait pas ces démarches, il ne peut notamment pas s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat...) avant 25 ans.

Enfin 16 ans ?
Tu es Français ou de double nationalité
Fais-toi recenser

Dans ta mairie
Avec tes pièces d'identité FR
ET 2^{ème} nationalité

Ensuite, tu seras convoqué pour ta
Journée Défense et Citoyenneté
8 à 12 mois plus tard

Où tu obtiendras ton
certificat de
participation

Indispensable pour ...

- Permis de conduire
- BAC / CAP
- Concours

Centre du Service National et de la Jeunesse de Besançon

DEDICACE DU LIVRE « Disparu en Indonésie » AVEC CHRISTIAN DEMOUGE



En liaison avec Christel ANTOINE, première adjointe, Christian DEMOUGE, a dédié son dernier livre « Disparu en Indonésie » à la Mairie.

Ce livre est disponible à la Mairie au prix de 13 euros.

CARTES JEUNES 2023 : La commune permet à ses habitants **de moins de trente ans**, d'acquérir la carte avantage jeunes **au tarif de 6 €**, au lieu de 10 € en prix public.
Inscriptions obligatoires en Mairie **avant le 27 juillet 2023** : mairie.mercey@orange.fr

Logement libre le 15 juillet 2023 :

Le logement situé au-dessus de l'école de Mercey, au 1 rue de l'Eglise sera libre au 15 Juillet 2023. Ce logement de **76 m²** situé au 1^{er} étage comporte une cuisine 15 m², une salle à manger 21 m², deux chambres 21 et 15 m² une salle de bains 3 m², un WC 1.5 m² et une petite pièce de rangement. Il possède une place de stationnement réservée. Il sera loué **492 €/mois**. Logement **parfaitement isolé**. Chauffage électrique. Les charges sont indépendantes (eau, assainissement, électricité, Ordures Ménagères).

Sont exigés : 3 derniers bulletins de salaire, un mois de caution et une personne cautionnaire.

Contactez la mairie aux heures de permanence ou le Maire (06.72.57.95.91)

INSTALLATION DE NICHOURS POUR CHOUETTES CHEVECHES :

6 nichours pour chouettes chevêches sont installés sur notre commune dans trois vergers.

C'est la concrétisation d'un partenariat entre la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) et la commune. Tout commence au collège de St Vit où **Christophe MAUVAIS**, professeur, sensibilise les élèves à la protection de la biodiversité, en particulier de la chouette chevêche. Ce petit rapace fait l'objet d'un plan de sauvegarde national.

Alessio SALLET- GARCIA, qui a 12 ans et habite Mercey, est en classe de cinquième : il a été élu écodélégué du collège. Il a sollicité le Maire pour trouver des lieux d'implantation pour accueillir des nichours. Trois propriétaires, **André MOYSE à MERCEY** et **Denis BONNEFOY et Didier AUBRY à COTTIER** ont accepté de signer une convention avec la LPO. Ces nichours, sécurisés pour éviter les prédateurs, ont été implantés dans des zones propices aux chevêches : prairies paturées, à bonne distance d'une forêt, où elles se nourrissent d'insectes et de petits vertébrés, type campagnol.



De gauche à droite, **Ondine DUPUIS** de la Ligue de Protection des Oiseaux, Christophe MAUVAIS, Enseignant au Collège de St Vit, André MOYSE propriétaire du verger à Mercey accueillant deux nichours.

Denis BONNEFOY en train d'installer un nichour dans son verger à Cottier.

AGENDA de l'été 2023 :

Samedi 27 Mai dès 18h30 : Festival Rock à Berthelange – Rock in Berth' - gratuit

Dimanche 11 Juin : Randonnée pédestre et VTT à Lantenne Vertiere – La Lanvertoise

Samedi 24 Juin : Kermesse de l'école – Salle polyvalente Mercey le Grand

Samedi 1^{er} Juillet : Tournoi de foot de l'ASLM – stade de Mercey le Grand

Dimanche 2 juillet : Exposition éphémère « l'eau » salle polyvalente Mercey le Grand

Samedi 15 Juillet dès 22h : Bal populaire et feux d'artifices stade de Mercey le Grand

FERMETURE DE LA MAIRIE LE SAMEDI 20 MAI

Permanences de Mairie :

Mardi : 9h – 11h30 et 14 h - 18 h. Jeudi : 9h - 15h. Samedi de 10h à 12 h.

03.81.58.24.52

mairie.mercey@orange.fr



Village Mercey le Grand Cottier

www.merceylegrand.fr

